

Zeitschrift:	L'ami du patois : trimestriel romand
Band:	13 (1985)
Heft:	50 [i.e. 49]
Artikel:	Le patois invite les jeunes : prix-jeunesse de récitation en patois (règlement)
Autor:	Charrière, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-241337

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCHOS DE LA ROMANDIE ET D'AILLEURS

Pages fribourgeoises



LE PATOIS INVITE LES JEUNES

Prix-jeunesse de récitation en patois (règlement)

- 1.- L'Association cantonale des amis du patois organise un cours de récitation à l'intention des jeunes qui s'intéressent au patois.
- 2.- Le concours est ouvert à tous les jeunes de moins de 16 ans, fréquentant les écoles du canton.
- 3.- Le concours consiste en la présentation de textes en patois, dont le choix est libre (poèmes, contes, anecdotes, etc.)
Durée : une à cinq minutes.
Le texte, à lire ou à réciter, sera remis au jury avant le concours, qui aura lieu à la mi-septembre 1985.
- 4.- Le jury est composé de trois membres nommés par le Comité cantonal de l'association des amis du patois. Il jugera de la qualité du récit, de la diction, de l'expression.
Les patois de toutes les régions seront entendus avec plaisir et appréciés à leur juste valeur.

- 5.- Chaque concurrents recevra un prix.
- La proclamation des résultats du présent concours aura lieu le 6 octobre 1985, aux Colombettes, Vuadens, lors de la fête cantonale des patois fribourgeois.
- A cette occasion, les lauréats pourront être appelés à présenter leur texte.
- 6.- Les candidats s'annonceront jusqu'au 1er septembre auprès du président du jury,
- Monsieur Jean Charrière, instituteur, 1631 Cerniat.
- Ils seront ensuite convoqués à Bulle ou à Fribourg, pour réciter ou lire le texte de leur choix.
- Les renseignements utiles seront communiqués en temps opportun. L'Association organisatrice et le jury souhaitent que ce concours soit considéré comme un plaisir et un encouragement à parler en patois.
- La recherche, l'étude et la présentation des textes devraient apporter aux jeunes l'envie de s'intéresser toujours davantage au patois.

Cerniat, mai 1985

*Le président du Jury,
Jean Charrière*